



Auto Moto Ecole de Jouy

**PROGRAMME DE LA FORMATION
À LA CONDUITE AUTOMOBILE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
CATÉGORIE B ET B78 DU PERMIS DE CONDUIRE**

PUBLIC VISE	Candidats au permis de conduire de la catégorie B
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B.
PRE – REQUIS	<ul style="list-style-type: none">- Être âgé de 16 ans.- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».- Être titulaire de l'ASSR niveau 2 ou de l'ASR, si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant le volume d'heures pratiques.
PROFIL DES INTERVENANTS	Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et/ou du Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Ordinateur, tableau blanc, lecteur DVD, fournitures pédagogiques, 6 véhicules école dont un avec une boîte de vitesses automatique.
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives : <ul style="list-style-type: none">- Des bilans de compétences, en toute autonomie durant la formation ;- 1 examen blanc en fin de formation.
SANCTION DE LA FORMATION	Dès les compétences acquises le stagiaire est présenté aux épreuves d'examen du Permis de Conduire.



Auto Moto Ecole de Jouy

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable permettant de définir un volume de formation prévisionnel.
Cette évaluation se déroule sur ordinateur, elle dure entre 45 et 60 minutes.

À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (catégories non concernées, AM et B1) et 13 heures minimum pour la catégorie B78.
Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.
L'école de conduite propose un accompagnement personnalisé et des plannings adaptés à chaque élève.
2. Formation théorique (Code de la Route)
Cours en ligne avec login et code d'accès et une fois par semaine en présentiel portant sur des thèmes généraux dans le respect du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne.
Tests d'examen sur les différents thèmes développés.
Possibilité d'Alternance théorie/pratique pour plus de mémorisation et d'efficacité devant votre formation.
3. Formation pratique
4 compétences générales sont enseignées.
Durant la formation, à l'issue de la formation pratique, et à tout moment à la demande de l'élève, l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève.
4. Présentation aux épreuves du Code de la Route et pratique dès l'acquisition des compétences.

CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

- LA SIGNALISATION
- LES RÈGLES DE CIRCULATION
- LE CONDUCTEUR
- LA ROUTE
- LES AUTRES USAGERS
- L'ENVIRONNEMENT
- LA MÉCANIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS
- LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS ET DU VÉHICULE
- NOTIONS DIVERSES

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

- Connaître les règles du Code de la route
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.
- Entraînement à l'épreuve du code de la route ; Évaluation en autonomie ; Auto-évaluation ;
- Examens blancs

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
6. Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures / Risques / Influences de l'entourage/ pressions sociétales



Auto Moto Ecole de Jouy

**PROGRAMME DE LA FORMATION
À LA CONDUITE AUTOMOBILE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
CATÉGORIE B et B78 – FILIÈRE AAC**

PUBLIC VISE	Candidats au permis de conduire de la catégorie B
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B.
PRE – REQUIS	<ul style="list-style-type: none">- Être âgé de 15 ans.- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».- Être titulaire de l'ASSR niveau 2 ou de l'ASR, si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant le volume d'heures pratiques.
PROFIL DES INTERVENANTS	Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et/ou du Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Ordinateur, tableau blanc, lecteur DVD, fournitures pédagogiques, 6 véhicules école dont 1 avec une boîte de vitesses automatique.
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	<p>L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des bilans de compétences, en toute autonomie durant la formation ;- 1 examen blanc en fin de formation.
SANCTION DE LA FORMATION	Dès les compétences acquises une attestation de fin de formation initiale est transmise à l'élève.



Auto Moto Ecole de Jouy

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable permettant de définir un volume de formation prévisionnel.
Cette évaluation se déroule sur ordinateur, elle dure entre 45 et 60 minutes.

À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé pour la catégorie B et 13 heures minimum pour la catégorie B78.
Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.
L'école de conduite propose un accompagnement personnalisé et des plannings adaptés à chaque élève.

2. Formation théorique (Code de la Route)
Cours en ligne avec login et code d'accès et une fois par semaine en présentiel portant sur des thèmes généraux dans le respect du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne.
Tests d'examen sur les différents thèmes développés.
Possibilité d'Alternance théorie/pratique pour plus de mémorisation et d'efficacité devant votre formation.

3. Formation pratique
4 compétences générales sont enseignées.
Durant la formation, à l'issue de la formation pratique, et à tout moment à la demande de l'élève, l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève.

4. Conduite Accompagnée (CA) :
 - La CA débute par un rendez-vous préalable d'une durée de 2H, avec la présence d'un accompagnateur. Le but de ce rendez-vous est de conseiller l'accompagnateur.
 - Durée de la CA, 1 an minimum, au moins 3 000 km à parcourir (la circulation est interdite à l'étranger)
 - 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires d'une durée de 3 heures. Un rendez-vous pédagogique se déroule en 2 parties :
 - * Une séance individuelle de conduite de 60 minutes
 - * Une séance collective d'animation en salle de 120 minutesPlusieurs thèmes doivent être obligatoirement traités pendant les 2 rendez-vous pédagogique : Alcool, Vitesse, Fatigue/Vigilance/Médicaments, Assurances. D'autres thèmes sont facultatifs : Intempéries, Conduite sur autoroute, nuit etc. Le choix de ces thèmes est fait en fonction des demandes ou bien de carences constatées par l'enseignant.

La présence d'au moins un accompagnateur est obligatoire à chacun de ces rendez-vous.
 - Le 1^{er} rendez-vous est réalisé entre 4 et 6 mois après la date de délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et le 2^{ème} doit avoir lieu lorsqu'au moins 3 000 km ont été parcourus en conduite accompagnée ou au minimum 1 an de conduite accompagnée.
 - Un 3^{ème} rendez-vous peut être organisé sur les conseils de l'auto-école ou à la demande de votre accompagnateur ou de vous-même.



Auto Moto Ecole de Jouy

CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

- LA SIGNALISATION
- LES RÈGLES DE CIRCULATION
- LE CONDUCTEUR
- LA ROUTE
- LES AUTRES USAGERS
- L'ENVIRONNEMENT
- LA MÉCANIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS
- LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS ET DU VÉHICULE
- NOTIONS DIVERSES

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

- Connaître les règles du Code de la route
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.
- Entraînement à l'épreuve du code de la route ; Évaluation en autonomie ; Auto-évaluation ;
- Examens blancs

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.



Auto Moto Ecole de Jouy

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique,

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
6. Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures / Risques / Influences de l'entourage/ pressions sociétales



Auto Moto Ecole de Jouy

PROGRAMME DETAILLÉ DE LA FORMATION PASSERELLE

B78 VERS B

Boîte de vitesses automatique vers boîte de vitesses manuelle

PUBLIC VISE	Candidat détenteur du permis B boîte de vitesses automatique souhaitant conduire une voiture à boîte de vitesses manuelle.
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B avec une boîte de vitesses manuelle.
PRE – REQUIS	Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B78 depuis au moins 3 mois.
PROFIL DES INTERVENANTS	Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et/ou du Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	5 véhicules école avec une boîte de vitesses manuelle.
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives : <ul style="list-style-type: none">- Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie durant la formation- 1 bilan de compétences en fin de formation.
SANCTION DE LA FORMATION	Attestation de suivi.



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation d'une durée de 7 heures comporte 2 étapes :

- 1 séquence de 2 heures dans un trafic nul ou faible.
- 1 séquence de 5 heures dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION DANS UN TRAFIC NUL OU FAIBLE – 2 HEURES

COMPÉTENCES :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

FORMATION DANS DES CONDITIONS DE CIRCULATION VARIÉES, SIMPLES ET COMPLEXES – 5 HEURES

COMPÉTENCES :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.